



**RENTÉE SCOLAIRE : J-2
ET HÂTE DE VOUS RETROUVER !**



Chers parents,

Plus que quelques jours avant la **rentrée scolaire**.

Vous êtes nombreux à avoir déjà créé et/ou rechargé la carte Simplicités de votre enfant pour cette rentrée scolaire.

Pour rappel, la **détention d'une carte Simplicités et d'un abonnement valide sont obligatoires dès le premier jour de la rentrée** (sous peine de devoir régler son trajet 1,20€ au conducteur en leur absence).

Si vous n'avez pas encore fait le nécessaire, **rendez-vous au plus vite [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription et renvoyer votre dossier complet.**

Une période de tolérance sera observée à bord des véhicules jusqu'au 17 septembre, afin de permettre aux familles de régulariser leur situation en cas d'inscription tardive.

Au-delà, des contrôles renforcés auront lieu à bord et pourront donner lieu à verbalisation, à hauteur de 51,50€.

[Télécharger le guide horaire périurbain ici](#)

NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2022

LES RETOURS DU MERCREDI À 18H CIRCULERONT

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION POUR L'ANNÉE

À compter du mercredi 28 septembre 2022, sur les **lignes A, B, C, D & E**, l'itinéraire des retours proposés à 18h le mercredi sera défini **exclusivement sur réservation préalable pour l'année scolaire**.

Comment ça marche ?

Toutes les communes et établissements habituellement desservis le restent possiblement (voir guide horaires périurbain 2022-2023), mais selon un **itinéraire adapté en fonction des réservations** effectuées pour l'année **avant le 27 septembre 2022**.

En cas d'empêchement

Les réservations sont effectuées pour **tous les mercredis de l'année scolaire 2022-2023**. En cas de changement d'emploi du temps ou d'empêchement, l'absence d'emprunt du car **devra être signalée au plus tard la veille avant 17h**. Toute absence répétée sans prévenance pourra conduire à la suppression de la desserte initialement demandée.

Votre enfant a cours ou pratique une activité sur Châlons le mercredi après-midi ? **Inscrivez-le au service de transport du mercredi soir** en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[Inscrire mon enfant au retour de 18h du mercredi](#)

VIGILANCE TRAVAUX

À PRÉVOIR JUSQU' AUX VACANCES DE LA TOUSSAINT

Plusieurs phases de travaux en cours ou à venir sur l'agglomération occasionneront jusqu'aux vacances de la Toussaint des déviations routières et densifieront la circulation à proximité des établissements scolaires.

Travaux entre Dampierre-au-Temple & St-Étienne au Temple jusqu'aux vacances de la Toussaint

Horaires et itinéraire adaptés sur les lignes F, G & 120 (informations prochainement communiquées aux familles par e-mail)

À Dampierre-au-Temple, seul l'arrêt situé au n°80 de la rue des Templiers sera **desservi** pendant cette période de travaux. L'arrêt situé au n°40 est temporairement supprimé.

Travaux intra-Châlons pouvant occasionner des déviations et des ralentissements aux abords des collèges **St-Étienne** et **Perrot d'Ablancourt** notamment.

Parallèlement, en raison de **travaux menés dans le quartier du Mont Héry**, l'arrêt **Lycée Ozanam** ne sera temporairement pas desservi par les lignes urbaines 2 et 5. Ces travaux n'ont toutefois pas d'incidence sur la desserte des lycées Oehmichen et Ozanam par les lignes A à G, avec un **arrêt Lycée Oehmichen unique** maintenu pendant toute la durée des travaux. Les élèves du

lycée Ozanam restent invités à utiliser l'arrêt Lycée Oehmichen et à cheminer ensuite vers leur établissement situé à 3 min à pied.

VOYAGER EN RÈGLE & EN SÉCURITÉ



LES 8 ESSENTIELS

pour voyager en règle et en sécurité

- 1 LE MATIN, JE VÉRIFIE QUE J'AI BIEN MA CARTE SIMPLICITÉS AVEC MOI**
En cas de perte, je prévient mes parents tout de suite pour qu'il puisse demander un duplicata (7,50€).
- 2 AVANT DE MONTER DANS UN CAR, JE VÉRIFIE TOUJOURS SA LIGNE ET SA DESTINATION**
En regardant le bandeau défilant à l'avant ou sur le flanc du car. En cas de doute, je n'hésite pas à demander au conducteur sa destination.
- 3 JE MONTE UNIQUEMENT PAR LA PORTE AVANT ET VALIDE MA CARTE SIMPLICITÉS À CHAQUE MONTÉE, Y COMPRIS LORS D'UNE CORRESPONDANCE**
Cela permet de vérifier que ma carte est valide. Grâce à ma validation, SITAC peut comptabiliser le nombre d'élèves empruntant les transports et s'assurer que tout le monde ait une place !
- 4 JE METS MA CEINTURE DE SÉCURITÉ**
Pour ma sécurité et pour ne pas recevoir d'amende en cas de contrôle de police.
- 5 DIRE BONJOUR AU CONDUCTEUR, ÊTRE POLI ET CALME TOUT LE LONG DU VOYAGE**
Je ne chahute pas, ne crie pas, ne mange pas ni ne bois dans le car.
Je quitte mon siège aussi propre que je l'ai trouvé.
- 6 AVANT DE DESCENDRE DU CAR, JE VÉRIFIE QUE JE N'AI RIEN OUBLIÉ**
En cas d'oubli d'un objet, je l'indique à mes parents pour qu'il puisse contacter l'agence Mobilités SITAC.
- 7 A LA DESCENTE, J'ATTENDS QUE LE CAR SOIT PARTI AVANT DE TRAVERSER LA ROUTE**
Un car est un gros véhicule, le conducteur ne peut pas toujours me voir. Mieux vaut être prudent.
- 8 EN CAS DE DOUTE OU DE PROBLÈME DURANT MON DÉPLACEMENT, JE N'HÉSITE PAS À JOINDRE LE SERVICE COMMERCIAL SITAC AU 03 26 69 59 00**
L'hôtesse saura me conseiller et faire le nécessaire pour que je sois pris en charge rapidement.



LES SERVICES SITAC À VOTRE DISPOSITION

SITAC propose aux élèves et parents d'élèves de **nombreux services** tout au long de l'année, pour faciliter l'usage des transports sur Châlons Agglo :

L'application **SITAC Direct** (téléchargeable gratuitement sur mobile Apple et Android) permet de **suivre et visualiser les véhicules SITAC en temps réel** et de consulter les **horaires de prochains passages** de votre ligne

Le titre « **complément urbain** », **achetable sur la boutique en ligne SITAC** et spécialement dédié aux abonnés scolaires des lignes A à G, permet de bénéficier d'un **tarif préférentiel** pour emprunter occasionnellement les lignes urbaines 1 à 7. Celui-ci est vendu **20,50€** pour **30 voyages**, valables toute l'année scolaire (avec un achat renouvelable autant de fois que de besoin).

Le service d'alerte par SMS INIMO

Les parents ayant fourni leurs coordonnées au moment de l'inscription de leur(s) enfant(s) sont **automatiquement inscrits au service par nos soins**.

Aucune démarche n'est nécessaire de leur part. En cas de perturbation ceux-ci sont alertés en temps réel par nos équipes. Vous changez de numéro ou souhaitez ajouter un second numéro à notre liste de diffusion ? Envoyez-nous simplement un mail pour nous le signaler.

L'Agence mobile SITAC

Après avoir sillonné cette année encore un grand nombre de communes au printemps, l'agence mobile SITAC repartira sur les routes cette automne en proposant ses services dans toutes les communes souhaitant l'accueillir (création et rechargement de cartes, location de vélos, aide à l'usage des outils digitaux SITAC, information et conseil en mobilité...).

Le **calendrier prévisionnel** des dates de permanence de l'agence mobile dans vos communes est consultable et régulièrement mis à jour sur www.sitac.net.



Informations Pratiques

Horaires d'ouverture de l'agence mobilités SITAC
Du lundi au vendredi : 9:00 - 12:30 et 14:00 - 18:30
Le samedi : 10:00 - 12:30 et 14:00 - 17:00

Nous contacter

SITAC / KEOLIS CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Chemin des grèves - 51000 Châlons-en-Champagne
03 26 69 59 00 - sitacbus@keolis.com

Copyright © 2021 KEOLIS CHALONS-EN-CHAMPAGNE, Tous droits réservés.

Vous recevez cette newsletter en tant que client SITAC. Celle-ci vous informe des évolutions d'offre et des actualités commerciales du réseau de mobilités de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment de cette liste de diffusion en cliquant sur le lien "se désinscrire" ci-dessous.

Pour exercer ce droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) de Keolis Châlons-en-Champagne :

Par courrier :

DPO
Keolis Châlons-en-Champagne
Chemin des Grèves
BP 68 - 51006 Châlons-en-Champagne

Par courriel : sitacbus@keolis.com

[Se désinscrire](#)